

PV du CA n°7 du 26 mai 2026
Lycée Ampère

Le quorum étant atteint, Madame la Proviseure ouvre la séance à 18h15.

Concernant l'ordre du jour, Madame la Proviseure explique que les modifications relatives au règlement intérieur seront soumises au vote lors du prochain CA pour permettre un temps d'échange plus approfondi. Elle indique également avoir reçu tardivement une question diverse de la liste FSU-SUD-CGT Educ'Action concernant l'utilisation de ventilateurs à laquelle elle essayera de répondre malgré le délai très court. Un représentant de la liste FSU-SUD-CGT Educ'Action demande à aborder le sujet d'une éventuelle fusion entre le collège et le lycée au sein de la cité scolaire Ampère, une représentante de la FCPE estime que les fusions sont négatives ; Madame la Proviseure considère que ce n'est pas l'objet du CA du jour mais indique qu'aucune fusion n'est prévue pour la rentrée 2026.

À la demande de Madame la Proviseure, la liste FSU-SUD-CGT Educ'Action accepte de prendre en charge le secrétariat de séance.

Approbation du PV du CA du 31 mars 2026 : une représentante de la liste FSU-SUD-CGT Educ'Action demande qu'apparaisse dans le document une phrase précisant que le reliquat de 7 847 € servira bien pour financer la part accompagnateurs lors de futurs échanges. Madame la Proviseure accepte et demande qu'une proposition de formulation soit faite en amont du CA du 2 juillet au cours duquel le PV sera représenté pour approbation.

Madame la Proviseure souhaite, lors de ce CA, procéder à une présentation de l'activité pédagogique et de la préparation des examens comme développé dans le diaporama présenté en séance.

Le constat a été fait que tous les élèves ne consultent pas l'ENT pour le Grand Oral Blanc et la feuille de route transmise, il convient de s'interroger sur la manière dont les élèves vont chercher l'information.

Sur *Parcoursup*, comment les familles et les équipes peuvent-elles s'emparer de toutes les informations disponibles ?

Madame la Proviseure a tenu à souligner la réactivité de l'équipe vie scolaire et enseignants, face à 4-5 situations de violence, des mesures conservatoires ont été prononcées en attendant de voir les élèves. Les transgressions sont traitées et les enseignants en sont informés.

Madame la Proviseure précise que Madame la Rectrice souhaite mettre en avant l'engagement des élèves : les délégués sérieux, élus CVL-MDL, avec la possibilité de délivrer un diplôme interne à l'établissement.

Un travail sur le stress lors d'un atelier pour les élèves de Première a été mis en place. L'infirmière précise que pour informer les élèves, mieux vaut passer par des interventions en classe, le canal ENT ne marchant pas bien. Madame la Proviseure ajoute que le besoin ne se traduit pas toujours en demande.

Madame la Proviseure explique que le tournoi de volley organisé par l'équipe d'EPS s'est bien passé, pas de blessure, avec notamment une équipe d'adulte.

Présentation de l'action réalisée en lien avec le Secours Populaire Français.

Une représentante de la liste EER fait état d'un délitement de la présence des élèves en Terminale, elle fait le lien avec le mois de mai « gruyère » avec les ponts. Madame la Proviseure explique qu'une intervention en classe a été faite sur le sujet. Concernant le tournoi de volley, une représentante de la liste EER considère que les consignes étaient floues pour les élèves. La CPE explique que les informations transmises aux élèves étaient très claires : s'ils avaient cours, pas de participation possible au tournoi. La représentante de la liste EER tient à préciser que le tournoi de volley est une bonne initiative et qu'il convient d'encourager les élèves à y participer.

Un représentant de la liste FSU-SUD-CGT Educ'Action explique que les Secondes du site de Saxe ne savent pas qu'ils terminent le 4 juin. Madame la Proviseure précise que tous les élèves ont reçu une feuille de route avec les échéances et la remise des manuels le 5 juin.

Madame la Proviseure évoque le partenariat avec l'EM Lyon. Les étudiants de deuxième année de BTS sont en révision et ceux de 1^{ère} année sont en stage à l'étranger. Le DDFPT indique que tous les étudiants sont bien arrivés à destination y compris ceux qui ont leur stage en Asie. Madame la Proviseure explique que le lycée a été centre d'examen de BTS la semaine précédente et remercie la proviseure adjointe et le DDFPT pour l'organisation : aucun incident à déplorer et bonne application des aménagements d'épreuves, cela a impliqué une fin tardive des épreuves puis le scan des copies à 21h. Madame la Proviseure tient à souligner le travail efficace de surveillance des salles pour éviter les fraudes.

Madame la Proviseure Adjointe fait une présentation de ce qui est mis en place pour la préparation aux oraux des concours des CPGE économiques et commerciales. Madame la Proviseure explique que les Commissions *Parcoursup* se sont réunies pour établir les critères de sélection qui ont été remis à la DRAIO. Ce travail permet un continuum pour les élèves de Terminale.

Madame la Proviseure fait une présentation du Partenariat avec *Apsytude*, permanence de psychologues à destination des étudiants du lycée qui existe depuis 4 ans. Cette année scolaire, 33 consultations ont été réalisées pour 10 bénéficiaires alors que le lycée peut bénéficier de 60 créneaux. La CPE mentionne que lors des permanences des psychologues au lycée, il n'y a régulièrement pas d'étudiant. Madame la Proviseure estime qu'il y a là un point de vigilance car s'il est mis fin au dispositif, que proposera le lycée à la place ? Les enseignants de CPGE ont justement mis au point un questionnaire qui sera distribué aux étudiants pour essayer de comprendre les freins. La liste FSU-SUD-CGT Educ'Action souhaite savoir si c'est un forfait qui est payé, ce que confirme Madame la Proviseure qui précise que le dispositif est financé par les versements des Universités. La FCPE demande s'il y a eu des abandons d'étudiants. Madame la Proviseure explique qu'il y a eu quelques réorientations et précise qu'il n'y a pas forcément de corrélation entre santé mentale et abandon, il peut exister aussi une attirance pour d'autres formations. La CPE souligne qu'aucun étudiant n'abandonne sans solution de poursuite d'étude. La FCPE et la liste EER demandent si une ouverture du dispositif à des élèves de Terminale est envisageable. Madame la Proviseure répond que non, car le financement du dispositif provient de versements de l'Université comme indiqué plus avant.

Madame la Proviseure présente ensuite les différentes étapes du déménagement-emménagement du site de Saxe vers le site de Bourse. Nous en sommes à la phase 1 : la Région a dépêché une entreprise de déménageurs à l'écoute, qui s'adapte aux besoins, les opérations sont bien engagées. Ce déménagement du site de Saxe est l'occasion de faire du tri et du vide sur les deux sites, c'est une opportunité pour plus de rangement et de nettoyage sur le site de Bourse. Madame la Proviseure demande aux professeurs de ne pas hésiter à communiquer leurs attentes et précise que toutes les opérations seront suspendues pendant les épreuves écrites du bac.

La FCPE demande les dates et modalités des inscriptions. Madame la Proviseure indique que toutes les inscriptions se feront à Bourse et que toutes les modalités et dates seront transmises via l'ENT.

Anticipation de la rentrée 2026 : sur Bourse une réorganisation concernant le bureau de la Psy-EN est à l'étude. Les infirmières du collège et du lycée ont chacune un local fermé.

La CPE indique qu'aujourd'hui le foyer sert aux élèves pour manger, or ce ne sera plus possible l'an prochain. L'idée est d'aménager des espaces plus calme, permettant une « pause sensorielle ». Au 3^{ème} étage l'aménagement d'un pôle vie scolaire est à l'étude, permettant d'accueillir avec un AED

jusqu'à 6-8 élèves pour retenue ou élèves exclus, cela permettra d'éviter les promenades d'élèves dans les couloirs et escaliers.

Madame la Proviseure explique qu'une réflexion est menée concernant la salle pour le 3^{ème} CPE. La représentante de la liste EER indique qu'elle est parfois toute seule au 4^{ème} étage et que le bureau des CPE est effectivement loin actuellement.

La liste FSU-SUD-CGT Educ'Action exprime certaines inquiétudes : le site de Saxe étant petit, la communication entre les personnels est très bonne, ce sera différent une fois que tout le monde sera sur le site de Bourse. Madame la Proviseure confirme qu'il y aura effectivement un changement d'échelle et que la communication sur Bourse se fait beaucoup par mail.

Madame la Proviseure évoque ensuite le nouveau protocole d'alerte de la Région appelé « Plan confort thermique ». La Région propose un accompagnement sur chaleur/fraîcheur. La secrétaire générale indique que ce plan propose l'aération nocturne avec l'ouverture d'une seule fenêtre par salle, cela permettrait de faire baisser la température des classes de plusieurs degrés mais il n'y a plus d'agent à 22h et les agents ne peuvent pas ouvrir partout à 6h. L'aération nocturne ne concernera ni le RDC ni le 1^{er} étage. La FCPE évoque le problème des moustiques et se demande si l'aération nocturne est compatible avec les assurances. La secrétaire générale répond que la Région est son propre assureur et qu'il n'y a donc pas de problème à ce niveau-là. Elle précise que l'aération nocturne ne doit pas être pratiquée en cas d'orage. La liste EER explique que si une seule fenêtre doit être ouverte, il ne faut pas que ce soit celle où se trouve l'ordinateur et précise qu'en fin de journée au 4^{ème} étage la température atteint plus de 33 degrés. La représentante de la mairie du 1^{er} arrondissement demande s'il y a des équipements particulier de protection. Madame la Proviseure explique que la Région a repéré une quinzaine d'établissements dont Ampère qui ont des besoins particuliers pour ce qui est du confort thermique.

Madame la Proviseure en profite pour aborder la question diverse sur l'utilisation de ventilateurs reçus récemment et dit partager le même souci que les enseignants mais pour répondre de manière équitable et équilibrée à la demande, elle souhaite connaître d'abord, grâce à une sonde Veolia, les lieux prioritaires pour prévoir et organiser le déploiement. Il faut des logiques transparentes pour positionner les différents ventilateurs et pouvoir répondre à des questions de collègues qui n'en n'auraient pas. La liste EER demande que le déploiement soit prêt pour le mois de septembre, cela laisse du temps pour anticiper. La FCPE souhaite connaître le nombre de ventilateurs. Madame la Proviseure indique qu'il s'agit d'une dotation de 30 ventilateurs, 20 sur budget lycée et 10 sur le budget collège. La FCPE souhaite savoir s'il y a des seuils à partir desquels les cours sont suspendus, Madame la Proviseure répond que c'est le Préfet qui décide.

Madame la Proviseure présente ensuite le planning des conseils de classe des différents niveaux, en fonction des logiques d'orientation. La FCPE regrette que, contrairement à l'an passé, certains conseils de classe se déroulent trop tôt dans l'après-midi ne permettant pas la présence des représentants parents. Madame la Proviseure explique que le calendrier est très chargé, parfois les journées très longues et qu'il y a la volonté de prendre en compte toutes les contraintes.

Madame la Proviseure poursuit avec l'organisation de la rentrée scolaire 2026 : il s'agira de favoriser le vivre ensemble et de se réapproprier l'identité d'Ampère (lieu, personnalités, événements liés au monument aux morts). Donner des repères, des clés, une feuille de route pour placer les lèves dans une bonne dynamique. La FCPE souhaite connaître le nombre classes à chaque niveau : 8 Secondes, 6 Premières dont 1 STMG, 7 Terminales dont 1 STMG. La CPE indique que les professeurs principaux accompagneront les élèves pour chercher les manuels scolaires. La FCPE souhaite savoir s'il y aura un plan du lycée qui sera distribué pour les nouveaux élèves. Madame la Proviseure explique que, le 9 juillet, la nouvelle promotion de BTS sera invitée à découvrir l'établissement.

Madame la Proviseure procède ensuite à la présentation de l'activité culturelle et citoyenne (voir PowerPoint) et précise que des Mexicains sont intéressés par l'offre de LV d'Ampère.

Madame la Proviseure présente ensuite quelques principes directeurs concernant la DGH : maintien des logiques actées précédemment. Le choix des spécialités en Première seront connus la semaine suivante. Il y aura besoin de procéder à quelques ajustement du Tableau de Répartition des moyens (TRM) en raison de temps partiels. Les conseils d'enseignement vont suivre. Elle précise qu'elle n'a pas de nouvelles à propos de la 9ème Seconde mais demande aux équipes d'anticiper : faudrait-il un BMP ou bien existe-t-il la possibilité d'absorber en interne ?

La FCPE demande les effectifs par classe en Seconde. Madame la Proviseure explique qu'il convient d'attendre les inscriptions, le 30 juin après-midi.

Point sur le Règlement Intérieur (RI) : Madame la Proviseure explique que le service juridique du rectorat a demandé une mise à jour du RI pour le mettre en conformité avec la réglementation. Il a fait des remarques dont il faut tenir compte qui aborde notamment la fraude aux examens et en lien avec le contrôle continu.

Le Rectorat a fait une remarque sur les téléphones portables : il convient de rajouter dans le RI la confiscation ; il impose de faire disparaître la salle hors sac comme évoqué plus haut ; il conviendra de préciser la restauration au lycée Edouard-Herriot ; il demande qu'apparaisse dans le RI que le port d'arme déclenchera automatiquement un conseil de discipline ; il demande de mettre à jour ce qui concerne le droit d'association pour les moins de 16 ans s'il y a accord parental ; d'être plus précis en cas de manquement à l'assiduité et en cas de retard ; de préciser « volontaires » pour les dégradations ; de faire apparaître que l'élève a le droit de se taire en cas de procédure. La liste FSU-SUD-CGT Educ'Action fait le constat que ces évolutions du RI imposées par le Rectorat ne peuvent être discutées. Madame la Proviseur indique qu'il convient de rajouter un protocole d'urgence médicale. L'infirmière fait remarquer qu'il n'y a plus de médecin scolaire et que l'an dernier les infirmières de l'établissement ont déjà proposé un protocole ! Madame la Proviseure indique que la possibilité de saisir le médecin du rectorat, si besoin, existe. Elle précise que ce genre de remarques de la part du Rectorat sur le RI concerne aussi d'autres établissements, il s'agit d'une adaptation à la judiciarisation de la société, elle indique également qu'elle fera suivre le document du Rectorat aux équipes pour préparer le prochain CA.

Affaires financières et conventions

► Groupement de commande proposé par la Région AURA : auparavant le lycée passait par l'UGAP mais le tarif est élevé pour le gaz. La Région attend le retour des établissements pour la création du groupement de commande 2025-2032. La FCPE souhaite savoir si avec le contrat il sera possible d'avoir une idée de la trajectoire de la dépense et si des économies seront possibles. La secrétaire générale explique que l'idée est d'essayer de rationaliser les coûts et de limiter le volume de consommation ; cela pourrait passer par un plan d'investissement, suite à une réunion de gestion avec Veolia, prévoyant éventuellement le passage de trois à deux chaudières mais les difficultés pour isoler l'établissement sont connues. Un représentant de la FCPE explique que si la possibilité de faire des économies sur le gaz existe, en revanche cela est plus compliqué pour en faire sur l'électricité, les prix en France étant déjà très bas.

Vote pour : 22 contre : 0 abstention : 0 ne prend pas part au vote : 0

► Le contrat UGAP électricité arrive à terme au 1^{er} janvier 2028. Il faudra adhérer avant le 26 juin, convention de 3 ans. Un représentant de la FCPE demande le coût de l'intermédiation, la secrétaire générale indique que ce n'est pas transparent. Un représentant de la FCPE se demande comment savoir si le contrat proposé est plus intéressant. La secrétaire générale explique que le fait de passer par l'UGAP est une demande de la Région qui est la collectivité qui finance les flux. Un

représentant de la FCPE demande s'il s'agit d'un marché de gré à gré ? La secrétaire générale explique que non car c'est l'UGAP qui fait l'intermédiaire.

Vote pour : 22 contre : 0 abstention : 0 ne prend pas part au vote : 0

► Convention avec une association de solidarité avec Cuba pour la récupération des ordinateurs de Saxe qui étaient destinés au rebus. L'idée est d'offrir une deuxième vie à ces ordinateurs à Cuba permettant de limiter sur notre territoire la pollution -étant donné qu'une partie des matériaux ne se recyclent pas- et de répondre à un besoin d'équipement informatique à Cuba. La secrétaire générale précise qu'il ne reste plus qu'à acter la date de récupération avec l'association Cuba Coopération France-Comité Lyon Métropole. Le lycée a pris l'attache de la Région qui a accepté le don. Madame la Provisseure indique que tout est cadré. La FCPE souhaite connaître le nombre d'ordinateurs, la secrétaire générale évoque environ 70 ordinateurs.

Vote pour : 22 contre : 0 abstention : 0 ne prend pas part au vote : 0

► Prélèvement sur fonds disponibles : la fermeture du site de Saxe induit des changements sur les contrats. Il y aura toujours des maintenances et des vérifications de sécurité à faire, malgré les travaux. D'autre part, il a fallu résilier par anticipation un contrat de location d'un photocopieur, ce qui implique de régler le restant de la location jusqu'en mars 2028. Une demande d'aide à la Région a été déposée, dans l'attente d'une réponse écrite de cette dernière, il est nécessaire de procéder à ce prélèvement sur fonds disponibles. Il s'agit également de pouvoir financer quelques acquisitions pour le lieu de « pause sensorielle » évoqué auparavant. Madame la Provisseure demande si les enjeux autour de ce prélèvement sont clairs et compris. La FCPE demande si le photocopieur ne serait pas utile sur le site de Bourse, la secrétaire générale répond que non, il y a déjà 13 copieurs à Bourse. La FCPE se demande s'il ne serait pas plus intéressant de le fournir à un autre établissement, la secrétaire générale répond que non, les autres établissements n'en veulent pas car ils passent par l'UGAP.

Vote pour : 22 contre : 0 abstention : 0 ne prend pas part au vote : 0

Madame la Provisseure indique qu'il y a un appel à projets par l'équipe des CPE et vie scolaire et que l'IPR EVS viendra au lycée.

La liste FSU-SUD-CGT Educ'Action demande où vont aller les chauffeuses de la salle des professeurs du site de Saxe, il s'agit de matériel acheté par le lycée, la secrétaire générale répond qu'elles seront installées en salle des professeurs du site de Bourse autour de la table basse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Secrétaire de séance
Julien LUIS

Provisseure
Salima BOUSSEHABA